

CONTRAT DE RESERVATION 2018

Il a été convenu et arrêté ce qui suit
entre le camping le Rouge Gorge, route de la verrie, 85290 St Laurent sur Sèvre et Mr, Mme, Melle

Nom :: Prénom :
Adresse : Code postal : Ville
Tél domicile.....Téléphone portable (conseillé) :
EMail :

Participants au séjour (enfants et bébé compris).

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

DEMANDE DE RESERVATION D'UNE LOCATION

ARRIVEE LE : / / 2018 à partir de 16H00 **DEPART LE** : / / 2018 jusqu'à 10H30 soit NUITS.

La réservation de la location ne deviendra effective qu'après confirmation de réservation.

- Chalet 2/4 pers.1ch Chalet 4/6 pers.2ch Chalet 5/7 pers.2ch Caravane 2/3 pers.
 Mobil home 4 pers.2ch Mobil home 4/6 pers.2ch Mobil home **TI** 4/6 pers.2ch Mobil home 6 pers.3ch
 Mobil home **TI** 6 pers.3ch Mobil home 8 pers.4ch T. Lodge 4/5 pers.2ch T. Lodge 6 pers.3ch

Montant de la location	€	
Supplément 2 nd véhicule sur l'emplacement : 3.00€ par nuit(option)	€	1 véhicule est compris dans le prix du séjour
Location draps tissu (option)	€	8.50€ la paire Nombre :
Location lit bébé (option)	€	2.50€/jour ou 12€ la semaine
Forfait ménage (option)	€	45.00€ (55€ pour le mobilhome 8 places)
MONTANT TOTAL DE LA LOCATION	€	
Frais de réservation	€	7.00€ en Avril, Mai, Juin et Mi-Septembre et 10.00€ en Juillet et Aout
Assurance annulation (option)	€	Recommandé : 3.20€ par nuitée (une assurance par locatif)
ACOMPTE A VERSER	€	50% montant total location + frais réservation et assurance annulation

Les taxes de séjour : 0.55cts par personne et par nuit à partir de 18 ans du 01 janvier au 31 décembre 2018.

Règlement par Chèque Chèques vacances Mandat cash Carte bancaire (possibilité de réserver via Internet)

Nota : veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de « camping le rouge gorge"

Je m'engage à régler le solde dû au plus tard 30 jours avant le début du séjour. En l'absence de règlement du solde, la réservation sera annulée sans manifestation de la part du locataire.

Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée

Afin de faciliter les admissions lors de votre arrivée n'oubliez pas de préparer vos cautions par chèque (200 € pour la location, 45 € pour le forfait ménage.

Nous vous rappelons que les animaux ne sont pas admis dans les locatifs.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des conditions d'annulation et je les accepte.

À, le Signature du preneur (précédée de la mention "lu et approuvé")

Remarque particulière :
Comment avez-vous connu le camping : Internet Office de tourisme Famille ou amis Déjà venu Autre

► **Conditions particulières aux Locatifs :**

Pour toute location un véhicule est compris dans le prix du séjour, le deuxième est facturé en supplément soit 3.00€ par jour en juillet et aout.

Les animaux ne sont pas admis dans les locations.

Les Taxes de séjour seront réglées sur place .

Deux cautions par CHEQUE vous seront demandées à l'arrivée :

Une caution de 200€ : un inventaire vous est remis, il doit être contrôlé et tout manque ou réclamation éventuelle concernant l'état du locatif (propreté, entretien ...) doit être signalé à l'accueil le jour de votre arrivée pour être immédiatement prise en compte.

Une caution de 45€ (55€ pour le mobilhome 8 places) correspondant au forfait ménage, la location doit être laissée propre. Si le ménage n'est pas effectué correctement, nous conserverons la caution.

Ces cautions ne sont pas encaissées, et sont restituées après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés et dans le cas où le nettoyage n'a pas été effectué correctement.

En aucun cas le nombre de locataires, enfants compris, ne doit excéder la capacité de la location.

Il est strictement interdit de fumer dans les locatifs.

► **Réservation :**

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord signifié par une confirmation de réservation et après réception d'un acompte équivalent à 50% du montant total de la location augmenté des frais de réservation et de l'assurance annulation (option).

L'intégralité du solde du séjour sera réglée **au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée** faute de quoi la réservation sera considérée comme annulée et l'acompte sera conservé par le camping.

Le règlement est dû dans sa totalité pour toute location intervenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

► **Les services et loisirs :**

La réception vous accueille en hors saison tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

En saison tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

Snack bar ouvert en juillet et aout uniquement (pas de services snack le midi à l'exception de ventes de frites).

La piscine : Ouverture de 10h30 à 20h00 du 08 avril au 17 Sept. : Avant de pénétrer dans le bassin, les baigneurs doivent obligatoirement passer sous la douche et dans le pédiluve. Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité des eaux, etc....) la piscine devait être fermée, cela ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

► **Sécurité :**

Les feux ouverts (bois, charbon) sont strictement interdits sur le camping, Barbecues collectifs à votre disposition.

► **Assurance annulation et interruption de séjour (recommandée)**

3.20€ par nuitée : Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti, Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé. Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour.

► **Annulation :**

En cas d'annulation, il vous sera retenu à titre d'indemnité de rupture de contrat

- Si vous annulez plus de 60 jours avant votre arrivée, l'acompte de 50% vous sera restitué (- les frais de dossier et assurance annulation si contractée)
- Si vous annulez entre 60 jours et 30 jours avant votre arrivée, l'acompte de 50% sera acquis au camping le Rouge Gorge
- Si vous annulez moins de 30 jours avant votre arrivée, il vous sera retenu le montant total du séjour.

Toute annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R, la date de la poste faisant foi.

► **Arrivée tardive, départ anticipé :**

En cas d'arrivée retardée, le campeur doit obligatoirement en informer le camping le plus tôt possible, aucun remboursement ni aucune indemnité ne peut être consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Votre location sera conservée à votre disposition jusqu'à midi le lendemain de la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, et sans nouvelles de votre part, le camping pourra en disposer de plein droit. Pensez à téléphoner.

► **Circulation et stationnement des véhicules :**

La vitesse de circulation des véhicules est **limitée à 20 Km /h**

La barrière d'accès du camping est ouverte de 08h00 à 23h00 (22h30 en hors saison), un parking de nuit (parking visiteur) vous est réservé à l'entrée du camping. Dans tous les cas, ne peuvent circuler dans le camping que les véhicules appartenant aux campeurs qui y séjournent.

« Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Camping le Rouge Gorge. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris »